

Communiqué de presse

## 3e édition de l'étude EcoVadis / Médiateur des entreprises

La France se place sur le podium du classement mondial des entreprises dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale (RSE)

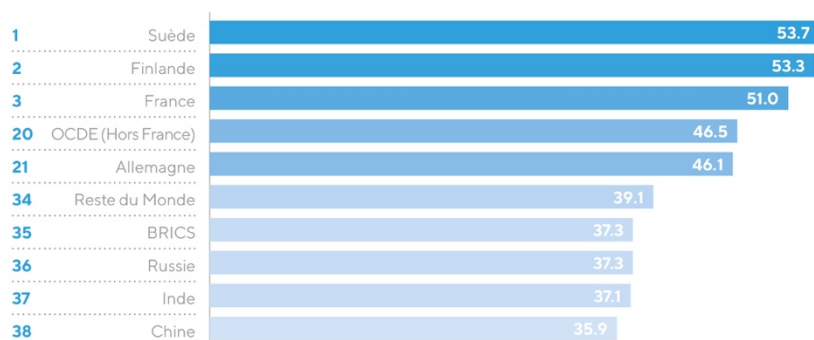
Paris, 17 avril 2019 - Le Médiateur des entreprises et EcoVadis dévoilent les résultats de la **3<sup>e</sup> édition de l'étude «Comparatif de la performance Responsabilité Sociale & Environnementale (RSE) des entreprises françaises avec celle des pays de l'OCDE et des BRICS»<sup>1</sup>**. Au total, 20.804 entreprises - dont 2996 françaises - ont été évaluées entre 2016 et 2018, sur l'environnement, le social et l'éthique. Le baromètre révèle notamment que les entreprises françaises progressent fortement et arrivent en **3<sup>e</sup> position** pour leur niveau de management de la RSE. A noter : un coup de projecteur sur les performances des entreprises du secteur des transports et de la logistique, est également proposé.

Pour Pierre PELOUZET, médiateur des entreprises « *La France confirme sa progression sur les thèmes Environnement et Social et rattrape son retard sur l'éthique. Nous montons désormais sur le podium, en devenant le 3<sup>e</sup> pays dans le classement mondial. Ceci confirme le fort intérêt pour les entreprises et les administrations françaises de réaliser leurs achats auprès des PME et TPE de notre pays, leur permettant ainsi de bénéficier de leur fort engagement en matière de RSE et de déployer ensemble la responsabilité sociétale des entreprises françaises.* »

« *Ces résultats reflètent une dynamique très positive dans laquelle sont engagées les entreprises françaises. Leurs efforts sur les thématiques RSE s'inscrivent dans la durée, les entreprises françaises gèrent leur enjeux RSE de manière de plus en plus structurée.* » déclare Sylvain GUYOTON, Senior vice-président recherche d'EcoVadis.

## La France se hisse à la 3e place mondiale

Classement par score global



Source : Etude comparative 2019 EcoVadis / Le Médiateur des Entreprises

Avec un **score moyen de 51/100** (contre 43.8/100 lors de la 1<sup>ère</sup> édition et 48.3/100 pour la 2<sup>ème</sup>), les entreprises françaises - grandes entreprises, PME et établissements de taille intermédiaire - arrivent en **3<sup>e</sup> position de l'ensemble des pays passés en revue pour leur niveau de management de la RSE.**

Selon l'étude, elles ont développé le niveau « adapté » aux enjeux environnementaux et sociaux mais également sur l'éthique, thème au taux de progression le plus fort entre 2016 et 2018.

<sup>1</sup> Cette étude, réalisée tous les 2ans, exploite les données statistiques d'évaluation RSE des fournisseurs des grands groupes afin de mesurer la performance RSE des entreprises françaises, et de la comparer avec celles des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Si les scores globaux – regroupant l’environnement, le social et l’éthique – augmentent pour chacun des groupes (France, OCDE, OCDE hors France, BRICS), les entreprises françaises présentent de bien meilleures performances que la moyenne des BRICS (37,3/100) et sont largement au-dessus de la moyenne OCDE (46,5/100). Il est à noter que les performances moyennes s’améliorent dans toutes les zones depuis la dernière édition de l’étude. La France démontre néanmoins la plus forte progression (+6% contre 4% ailleurs dans l’OCDE et 1% pour les BRICS).

Si l’on affine l’analyse en s’intéressant à la distribution des scores, on remarque que la France concentre un nombre élevé d’entreprises dites “exemplaires”. Ainsi, près de 16% des entreprises de l’Hexagone ont obtenu un score « exemplaire », contre seulement 6% pour le groupe OCDE et 1% pour les BRICS. Le pourcentage des PME & ETI françaises, en situation de management de la RSE "incomplète" a fortement diminué en 6 ans, en passant de 56% à 30%. Ceci laisse, néanmoins encore à la France une marge de progrès à réaliser chez ces entreprises.

### Les entreprises françaises confirment leurs performances

70% des PME/ETI et 75% des grandes entreprises françaises disposent désormais d’un système de gestion de la RSE « adapté », voire « exemplaire ». La part d’entreprises de niveau “exemplaire” a été multipliée par trois pour les grandes entreprises et par neuf pour les PME/ETI depuis la première édition. On observe que, les performances RSE des grandes entreprises restent supérieures à celles des PME/ETI, malgré le fort taux de progression de ces dernières. Ces différences de performances RSE par taille d’entreprise a un effet sur le classement mondial. Les PME-ETI françaises se placent en cinquième position, soit légèrement en deçà de leurs homologues de plus de 1000 employés (à la troisième place du classement mondial Grandes entreprises). Sur le classement mondial PME/ETI, elles ne sont cependant qu’à 1,5 point du premier (les PME/ETI de Suède). De par leur dynamique, elles pourraient s’assurer d’une place sur le podium dans les prochaines années.

Le retard relatif des entreprises françaises par rapport aux autres pays de l’OCDE, sur la maîtrise des enjeux éthiques - de la prévention de la corruption à la gestion responsable des données - souligné dans les deux éditions précédentes est désormais rattrapé. De 37,8/100 lors de la première édition (2012-2014), le score moyen éthique des entreprises françaises est à présent à 45,5/100, et atteint donc un score moyen égal à celui de l’OCDE. Cependant, 44% des entreprises françaises présentent encore un système de RSE « inexistant » ou « incomplet » sur ces sujets, prouvant qu’ils demeurent les enjeux où la France a le plus de progrès à faire.

### La RSE : des efforts dans la durée

45% des entreprises françaises ont été évaluées au moins deux fois par EcoVadis, 33% dans les BRICS et 38% dans le reste de l’OCDE. Les entreprises ré-évaluées obtiennent en moyenne un meilleur score que celles évaluées pour la première fois : 54,4/100 en moyenne pour les entreprises évaluées plus d’une fois, contre 44,9/100 en moyenne pour celles examinées pour la première fois.

### Focus sur le secteur des transports et de la logistique

En moyenne, les fournisseurs français du secteur transport et logistique obtiennent un score plus élevé que leurs homologues des BRICS et de l’OCDE. Ce secteur reste, néanmoins, en retrait par rapport à la performance générale.

Pour en savoir plus sur la méthodologie, rdv sur [le site d’EcoVadis](#)

### A propos d’EcoVadis

EcoVadis opère une plateforme mondiale d’évaluation et de mutualisation des performances RSE utilisée par plus de 55 000 entreprises de toutes tailles dans 150 pays. EcoVadis combine un système d’information et un

réseau d'experts pour mettre à disposition de ses clients acheteurs et fournisseurs des notations simples, fiables et comparables couvrant 198 catégories d'achat et 21 indicateurs (des « émissions de CO2 » au « travail des enfants »). 70% des entreprises du CAC40 et plus de 300 grands groupes internationaux utilisent la solution EcoVadis pour cartographier les risques, couvrir les exigences de prévention anti-corruption et de devoir de vigilance et encourager l'innovation sur toute la chaîne de valeur incluant Axa, Auchan, Alstom, Heineken, L'Oréal, LVMH, Nestlé, Orange, Pernod-Ricard, Renault-Nissan, Sanofi et Schneider Electric. [www.ecovadis.com/fr](http://www.ecovadis.com/fr)

**À propos du Médiateur des entreprises :** Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Economie et des Finances, vient en aide aux entreprises et aux organisations publiques afin de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs, notamment grâce à la [Charte "Relations fournisseurs responsables"](#) et au [Label "Relations fournisseurs et achats responsables"](#), en partenariat avec le Conseil National des Achats (CNA). Il intervient également dans le domaine de l'innovation. Son réseau est présent dans toutes les régions. La saisine s'effectue depuis le site [www.mediateur-des-entreprises.fr](http://www.mediateur-des-entreprises.fr)

### Contacts presse

Paris : Agence Raoul

Sibylle de Villeneuve – [sibylle@agenceraoul.com](mailto:sibylle@agenceraoul.com) - +33 (0)6 45 29 58 57

Béatrix Prades – [beatrix@agenceraoul.com](mailto:beatrix@agenceraoul.com) - + 33 (0)6 69 42 48 30

Médiation des entreprises :

Steve Le Mentec - [steve.le-mentec@finances.gouv.fr](mailto:steve.le-mentec@finances.gouv.fr) - 01 53 17 87 83 – 06 08 49 79 32

Paulina Ciucka-Laurent - [paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr](mailto:paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr) - 01 53 17 87 97